



# FICHE DE POSTE Offre d'emploi - CDD de 6 mois Technicien(ne) chargé(e) de l'instruction des déclarations de surfaces PAC

## 1- Description de la structure :

La DAAF de la Guadeloupe met en œuvre l'ensemble des missions du MASA exercées dans l'Hexagone par les DRAAF et par les DDT et DDPP. Elle compte 95 agents répartis entre le siège à Basse-Terre, les antennes des Abymes et Marie-Galante et l'unité territoriale de St Martin - St Barthélemy.

Le service de l'économie agricole (SEA) est chargé du suivi des filières agricoles, de la gestion des aides agricoles européennes et nationales, de la gestion/coordination des contrôles associés, ainsi que de la mise en oeuvre des aides de crise. Il compte 15 agents permanents et est organisé en 3 unités : Coordination des politiques agricoles (4 agents), Filières canne banane (4 agents), Filières élevage, fruits et légumes (5 agents).

## 2- Description des missions :

La personne recrutée intégrera l'unité Coordination des politiques agricoles qui est en charge de la mise en œuvre de la campagne politique agricole commune (PAC), en particulier des déclarations de surfaces annuelles des agriculteurs, au niveau local.

La personne recrutée participera à la mise en œuvre de la campagne PAC 2025.

L'actuelle programmation PAC (2023-2027) est dotée d'un Système de Suivi des Surfaces en Temps Réel (3STR) permettant de suivre la nature du couvert et l'activité agricole sur les parcelles déclarées à la PAC et de vérifier que les déclarations sont conformes à la réalité. Ce dispositif permet à l'exploitant de rectifier sa déclaration avant la phase de contrôle, dans le cadre du droit à l'erreur.

Ses principales missions seront les suivantes :

• Instruction des couches de référence sur la base des propositions de mises à jour faites par l'IGN, permettant le renouvellement des orthophotos servant d'appui à la déclaration, puis à l'instruction des surfaces associées aux demandes d'aides de la PAC;

- Appui à l'organisation des formations destinées aux techniciens des organisation professionnelles agricoles (OPA) en amont des télé-déclarations : prise en main de l'outil Télépac et réglementation PAC;
- Accompagnement des agriculteurs et OPA durant les déclarations de surfaces : répondre aux demandes par téléphone et courriel, apporter des explications techniques et réglementaires;
- Instruction graphique des déclarations de surfaces sur le logiciel ISIS;
- Accompagnement des agriculteurs et OPA dans la mise en œuvre du 3STR, en particulier à travers le partage d'informations sur les parcelles ciblées par le 3STR et les indications pour rectifier les déclarations de surfaces;
- Participation à l'organisation d'une réunion de bilan en fin de campagne PAC avec les organisations professionnelles agricoles et l'Agence de services et de paiement (ASP);
- Réalisation de supports de communication et d'information sur la campagne PAC et le droit à l'erreur à destination des OPA.

#### Champs relationnel du poste :

Interne: Service des territoires agricoles, ruraux et forestiers (STARF)

Externe : professionnels de l'agriculture et organisations professionnelles (interprofession, coopératives, chambre d'agriculture), direction régionale de l'ASP en charge du paiement des aides PAC, des déplacements de terrain lié au 3STR et des contrôles.

# 3- Formations, expériences et qualités demandées

Niveau requis: Bac +2 ou supérieur

Secteurs d'activité : agriculture, administration publique générale

#### Compétences :

- Bonne aptitude à travailler en équipe, avoir le sens du contact, sens de l'organisation, rigueur
- Connaissances de l'administration et du contexte agricole guadeloupéen
- Maîtrise des outils bureautiques (suite Libre Office ou Microsoft Office)
- Aisance pour l'utilisation d'outils informatiques (logiciels métiers, tels que ISIS/Télépac)

### 4- Conditions d'accueil

- Lieu de travail : résidence administrative : Siège de la DAAF à Saint-Phy (Basse-Terre).
- Type de contrat : CDD de 6 mois
- Nature d'offre : contrat de travail
- Durée hebdomadaire de travail : 35 h
- Congés : droit à congé annuel de deux jours ouvrés par mois de service effectif.
- Salaire indicatif: classement catégorie B + indemnité de vie chère de 40%

- Déplacements : ponctuels avec mise à disposition de véhicules de service
- Dates du contrat : du 01/01/2025 au 30/06/2024

### 5- Personnes à contacter

Transmission d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation <u>avant le 22 novembre 2024</u> par courriel à :

- Louise BAZINET, cheffe d'unité coordination des politiques agricoles et adjointe au chef du service de l'économie agricole : <u>louise.bazinet@agriculture.gouv.fr</u>
- Alexandre DUCROT, chef du service de l'économie agricole : alexandre.ducrot@agriculture.gouv.fr